



Médecin

Dès que possible

Contrat à Durée Indéterminée 5.15h/sem

Description du poste

Le Pôle Accompagnement Spécialisé est composé de la MAS Ikigaï (Bretteville l'Orgueilleuse) et du FOA de la Tourneresse (Cairon). Le salarié est membre de l'équipe de la MAS Ikigaï sous la responsabilité de la direction du pôle. Il/elle sera chargé(e) dans le cadre des orientations définies par l'association de : - Réaliser le suivi de la santé des personnes accompagnées afin de prévenir et de diagnostiquer les affections de santé, - Participer au bien-être et à l'amélioration de la santé des personnes accompagnées, - Assurer la tenue du dossier médical de chaque personne accueillie, - Coordonner l'action de l'équipe paramédicale et de signaler et informer systématiquement la direction de tout événement indésirable pouvant se produire dans l'exercice de ses fonctions.

Profil recherché

- Médecine générale, Éthique et déontologie, Pathologies du handicap - Communication et relation d'aide - Organisation et fonctionnement des structures médico-sociales - Réseaux sanitaires, sociaux et médico sociaux - Informatique : traçabilité exigée via logiciel interne

Missions

Les missions du médecin coordinateurs comportent les objectifs suivants : - Évaluation et surveillance de l'état de santé des personnes accueillies en lien avec les infirmières : recueil d'informations auprès des professionnels, consultations médicales régulières, prescription de médicaments, examens ou rééducations, préparation et suivi des hospitalisations, validation de protocoles relatifs au domaine médical sur lesquels il a été sollicité, participation à l'évaluation de l'activité médicale du service et actualisation de la fiche de transmissions médicales. - Communication professionnelle : rend compte à la direction de ses actes, coordonne les différentes interventions d'ordre médical et assure le lien avec les autres

dimensions des projets d'accompagnement personnalisé, communique avec les intervenants internes et externes de manière pertinente, informe les familles et/ou représentants légaux de la situation de santé des personnes accompagnées, conseille la direction sur les affaires médicales, peut être amené à donner un avis sur l'admission de personnes sur la structure. - Hygiène et sécurité : veille aux bonnes pratiques professionnelles sur le plan de la santé, aux mesures préventives d'hygiène générale liées au domaine médical, peut être amené à donner un avis sur les protocoles relatifs à la gestion des risques.

Établissement

MAS IKIGAI

32 rue de la Pérelle

Thue et Mue (14740)

Association : APAEI DE CAEN

Horaires

Les informations ne sont pas renseignées.

Informations complémentaires

Statut : Cadre

Lieu de mission

32 Rue de la Pérelle, 14740 Bretteville-l'Orgueilleuse

Publics accueillis

Adultes en situation de handicap